

Plan d'action ouverture du LFHED

Objectif

Le LFHED ré-ouvre ses portes aux élèves suivant les recommandations des ministères de l'éducation Grec / Français, dans un climat sécurisé et serein permettant l'apprentissage et le bon fonctionnement du Lycée.

NB : cette feuille de route permet dans un premier temps le retour des terminales (SH SF) et à l'issue de celle-ci, les réajustements seront effectués afin de continuer de suivre le schéma d'accueil proposé par les MEN tout en assurant la sécurité et la confiance dans l'accueil proposé.

Une deuxième feuille de route devra être établie préalablement à l'accueil d'un plus large public.

Avant l'ouverture des établissements scolaires, EODY et le ministère de l'éducation Grec informeront les directeurs d'écoles des mesures de protections nécessaires.

La distanciation sociale est la seule mesure de Protection et de Contrôle des Infections efficace à la limitation de la transmission virale. Cette mesure s'applique à l'intérieur du LFHED et ne fait sens que parce qu'elle est respectée à l'extérieur. Si un regroupement de camarades de classe ou de personnel a lieu, les distances doivent donc être respectées. Le déconfinement ne met pas fin à cette mesure essentielle mise en place par le Ministère de la Santé Grec.

Barrières principales, Prévention et Contrôle des Infections

- Triage à l'entrée, un seul point d'entrée (ou deux si lavage des mains par personnes entrant par le parking) trois (ou deux) points de sortie. Triage avant descente à l'infirmerie par un infirmier situé dans l'annexe infirmerie (bureau de Karl)
- Promotion de la santé auprès des enseignants qui transmettront aux élèves avec un support réactif de l'équipe médico-infirmière. (utilisation Solution Hydro-Alcolique, savon + eau, Interdiction des gants, mettre un masque, le retirer,)
- Détermination du nombre maximum d'élèves pouvant être accueilli en fonction du nombre de la surface / élève (classe, couloir, hall, cour de récréation...)
- Mise en place de buddies (par paires, élèves, et toutes personnes intéressées) qui fera effet de miroir pour le respect et l'intégration des changements de comportements. ("je te fais remarquer de manière positive que tu te mets à risque en te touchant le visage, en ne respectant pas les distances", ou "je t'incite à te laver les mains. Je te protège car comme cela je me protège." Et vice versa).
- Les mesures de distanciation sociale s'appliquent pour tout le personnel dans et hors les murs au même titre que pour les élèves aussi longtemps que ces mesures sont maintenues par l'Etat grec.

Indicateurs

- Aucune personne suspecte active ou qui a été en contact avec une personne suspecte active ou patient confirmé depuis moins d' un mois, n'entre dans l'enceinte.
- Aucune personne, en dehors du personnel ne peut pénétrer dans l'enceinte sans rendez-vous connu par l'équipe d'accueil. La personne attend son rendez vous sur le banc devant la loge après triage.
- Les discussions à distances sont privilégiées.
- Les suspects actifs sont rapidement identifiés et évacués par leurs familles, ils effectuent une quarantaine (quatorze jours) chez eux avec le reste de la fratrie.
- Les livraisons sont effectuées sans contact entre le personnel et les livreurs. Un protocole de livraison est établi.
- Des informations de promotion de la santé sont à disposition sur différents supports (vidéos dans le hall et affiches aux emplacements opportuns en trois langues grec anglais français)
- Les enseignants et le personnel encadrant savent identifier et au besoin ajuster les mesures d'hygiène nécessaires avec le groupe d'élèves dont ils ont la responsabilité.
- Les élèves connaissent et appliquent les mesures d'hygiène nécessaires à l'accueil du public au LFH (Promotion de la Santé masque, PS SHA, PS distance, PS buddy).
- Tout employé et personne intervenant dans l'enceinte connaît et applique les mesures d'hygiène nécessaires à l'accueil du public au LFH.
- Les familles sont informées, connaissent et appliquent les mesures d'hygiène nécessaires à l'accueil du public au LFH : pas d'antipyrétique avant l'école et contrôle de température avant le départ de la maison, aucun médicament n'est toléré (antipyrétique spécifiquement) en possession des élèves dans l'enceinte du LFH.
- L'infirmerie est le seul point de distribution d'antalgique.
- Les événements indésirables sont immédiatement transmis à groupe de réflexion transdisciplinaire comprenant des élèves qui analyse l'événement, en tire des directives et des actions afin que celui-ci ne se reproduise pas.
- L'utilisation des lieux publics sanitaires (toilettes, point d'eau, points de SHA) s'effectue dans le respect des mesures barrières. (nombre de personnes dans le lieu, file d'attente ordonnée et circulation identifiée, marquage au sol, toujours file d'attente à droite de la porte et évacuation par la gauche, par exemple)
- Les nœuds et points chauds (tension vis à vis de la distance, lieux où l'application de ces règles est difficile) sont identifiés et des mesures sont mises en place afin d'en appliquer le respect (fermeture du lieu, présence d'un personnel qui gère les flux, par ex.).
- Les questions des familles et des élèves sont adressées.
- La collaboration des parents est primordiale, les familles reçoivent donc ce document.
- De la solution Hydro-alcoolique se trouve à l'entrée de chaque classe
- De la solution Hydro-alcoolique se trouve à l'entrée des bureaux, le lavage des mains est à privilégier dans ces lieux quand cela est possible.
- Des instructions courtes relatives à l'hygiène sont affichées devant chaque classe et à tout endroit pertinent.
- Un nettoyage est effectué dans toutes les salles accueillant du public selon les recommandations de l'OMS et du Ministère de la santé.
- Les élèves restent dans leur classe respective identifiée au préalable en fonction des roulements et désinfection des salles.

- Les élèves prennent des pauses en cours de récréation suivant un planning préalablement établi qui permet d'éviter les croisements.
- Les élèves et le personnel ont accès à un support psychologique.
- Les espaces entre les élèves en classe respectent les directives du Ministère de la Santé Grec.
- Des distributeurs de SHA sont installés à l'entrée, à l'extérieur de chaque classe utilisée. (mis en place par les agents techniques chaque jour avant les cours et retirés après pour réemplissage et préparation pour le lendemain).
- Les cours sont dispensés fenêtre ouverte seulement (pas les portes pour éviter les déplacements massifs d'air) ou en extérieur si cela est possible.
- Les climatisations sont condamnées.
- Un plan de circulation par zone et par utilisateurs (personnel administratif / opérationnel / élèves / enseignants) est mis en place et connu de tous.
- Les retours à domicile validés par l'infirmerie ne sont pas négociables et les parents sont responsables de l'évacuation rapide de l'enfant.
- Le nettoyage des salles de classes est effectué le matin et l'après midi en fonction des pauses en extérieur des élèves (entre 10h et 11h) et l'après-midi après le départ des élèves (17h).
- Les toilettes et les fontaines sont nettoyées chaque trois heure et une fiche de suivi est en place.
- Tout élève qui développe des symptômes lors de sa présence au LFH est évacué avec le reste de sa fratrie. Pour une période de quarantaine si besoin, dans le respect des protocoles du Ministère de la santé Grec.
- Les élèves récupèrent toutes leurs affaires des casiers, sous la supervision de leur enseignant au cours du premier jour de rentrée. Les casiers ne seront plus accessibles par la suite.

Activités

- Filtrage:
 - Filtrage actif des entrants avec PS SHA, et prise de température à l'entrée du LFH (cf 200428LFHTriageV3.pdf)
 - Entrée des différents publics en décalé (administration / enseignants / élèves).
 - Limitation des entrées et sorties (pas de pauses en extérieur du LFH entre les cours, récupération des clés distribuées au personnel permettant une entrée autre que l'entrée principale).
 - L'entrée dans l'établissement se fait en 3 files indienne, depuis le bas des marches. Les trois files matérialisées sont constituées depuis les parkings de bus sous la supervision de personnel dédié.
 - La sortie se fait sur trois points afin d'augmenter les espaces entre les personnes sous contrôle du personnel.
 - Pas de livraison de café / nourriture depuis l'extérieur (dans un premier temps afin d'évaluer la faisabilité).
 - Formation du personnel du LFH amené à filtrer au contrôle de la température, à la promotion de la santé, au nettoyage des mains, au port du masque et au respect des distances.
 - L'agent de sécurité ne donne l'accès que sur autorisation de la loge via la sonnerie existante.
 - L'accès du LFHED n'est pas permis aux personnes contacts et aux personnels revenant de l'étranger avant la fin de leur quarantaine.
 - Une infirmerie annexe est installée en face de la loge.

- Création d'un document permettant un filtrage individuel efficace et rapide comprenant une liste fermée et exhaustive de questions à poser.
- Formations, informations :
 - Une information sur la fausse sensation de protection par le port des gants est faite avec comme objectif que les gants ne soient utilisés que par de l'équipe hygiéniste (protection chimique) et le personnel soignant (risque Accident d'Exposition au Sang et protection chimique pour la désinfection des surfaces).
 - Information et formation générale des mesures décidées pour la ré-ouverture et réponse aux questions auprès du personnel (direction, medico-infirmier, représentant enseignants?) dans le hall avec espacement déjà défini (chaises à 1,5 mètre).
 - Formations aux Précautions Contre les Infections, des différents collaborateurs travaillant au LFHED avant la rentrée des élèves.
 - Formation de formateurs "enlever et mettre le masque" "Solution hydroalcoolique" "contrôle de température" " quand Solution hydroalcoolique / eau-savon" aux collaborateurs du LFHED qui transmettront aux élèves dans le cadre de leurs missions.
 - Evaluation et adaptation des nouveaux besoins liés au contexte sanitaire des mesures d'hygiène et de nettoyage actuellement en place dans l'établissement.
- Respect des distances:
 - Les salles de classes, les bureaux, le CDI et les espaces communs sont aménagés de manière à respecter la distanciation sociale.
 - L'accès aux salles de bains est régulé afin de respecter la distanciation sociale.
- Support psychologique:
 - Un support psychologique professionnel et dédié au contexte actuel est assuré, en collaboration avec l'équipe de l'infirmier, à l'intention des élèves et du personnel.

Bibliographie

- Documents rédigés par le Ministère de la Santé Grec et Français.
- Documents rédigés par le Ministère de l'Education Nationale Grec et Français.
- OMS
- Vidéo diverses
- <https://www.youtube.com/watch?v=5VreGZ79EW0>
- <https://www.chu-nantes.fr/covid-19-comment-bien-mettre-un-masque-par-les-equipes-du-chu-de-nantes>